



**Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de BIESHEIM  
SEANCE DU 17 FEVRIER 2011**

**Nombre de conseillers :**  
 ⇒ élus : 19  
 ⇒ en fonction : 19  
 ⇒ présents : 15

**Présents :**

Georges TRESCHER, Maire et président de séance ; Roland DURR, Françoise BULACH, André KEMPF, Jean HUG, Gérard HUG, adjoints ; Marlyse BANNWARTH, Jacques LAMBOURG, Bernard KRYSA, Gilles LEROY, Barbara SCHAEFFER-NUSBAUM, André REYMANN, Brigitte SCHULTZ, Jean-Paul VOEGELI, Nadine URBAN ; Martine ECKLE, secrétaire auxiliaire

**Absents excusés :**

Françoise SCHNEIDER qui donne procuration à Marlyse BANNWARTH ; Patrick POINTELIN qui donne procuration à André KEMPF ; Gilles OBERLE qui donne procuration à Jean HUG ; Frédéric BRESSON qui donne procuration à Roland DURR.

**6. Concessions funéraires dans le cimetière communal : révision des tarifs**

M. le Maire, rappelle au conseil municipal que les tarifs des concessions de terrain et des concessions au columbarium du cimetière de communal ont été fixés respectivement le 1/06/1992, 2/06/1994 avec réactualisation avant le passage à l'euro le 19/09/ 2001.

Il est proposé de réviser les tarifs des concessions comme suit :

Tarifs des concessions de terrain						
Durée	15 ans		30 ans		50 ans	
	Tarifs actuels	Proposition	Tarifs actuels	Proposition	Tarifs actuels	Proposition
2m <sup>2</sup>	15,30 €	45,00 €	30,50 €	90,00 €	45,80 €	-
4 m <sup>2</sup>	30,60 €	90,00 €	61,00 €	180,00 €	-	-
6 m <sup>2</sup>	-	125,00 €	-	250,00 €	-	-
8m <sup>2</sup>	-	160,00 €	-	320,00 €	-	-

Il est proposé de maintenir les tarifs s'agissant des concessions au columbarium :

Tarifs des concessions au columbarium		
durée	tarifs actuels	Proposition tarifs ajustés
15 ans	228,78 €	230,00 €
30 ans	457,40 €	460,00 €



☞ VU les délibérations du 01/06/1992, 02/06/1994 et 19/09/ 2001,  
☞ ENTENDU l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité :

- ✓ approuve la révision des tarifs des concessions funéraires au cimetière communal tels que précités au 1<sup>er</sup> janvier 2011 comme suit :

Tarifs des concessions de terrain		
Durée	15 ans	30 ans
Surface	Tarifs au 01/01/2011	
2m <sup>2</sup>	45,00 €	90,00 €
4 m <sup>2</sup>	90,00 €	180,00 €
6 m <sup>2</sup>	125,00 €	250,00 €
8m <sup>2</sup>	160,00 €	320,00 €
Tarifs des concessions au columbarium		
	230,00 €	460,00 €

- ✓ décide de supprimer les concessions de terrain d'une durée de 50 ans.

Pour extrait conforme. Biesheim, le 28 février 2011.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 28 février 2011.

Réceptionné en Préfecture du Haut-Rhin le 04 MARS 2011

Le Maire, Georges TRESCHER :